



***NORMES QAI en France et à
l'international :
approche et objectifs***

COLLOQUE AIR – 27 et 28 juin 2017 – ADEBIOTE

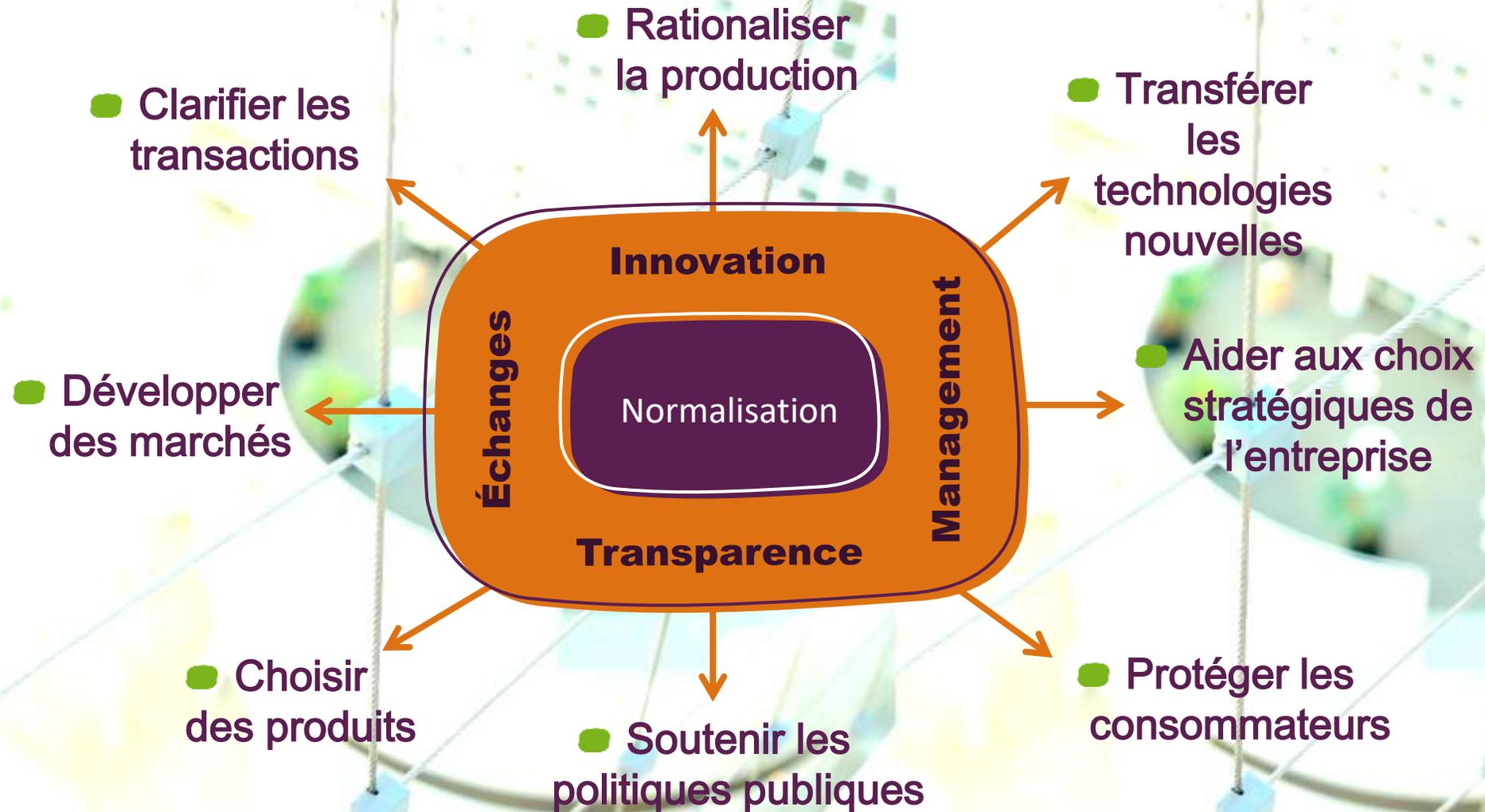
Thierry PERLANT – IN SITU ENVIRONNEMENT

AFNOR, animateur du système français de normalisation

En application du décret n°2009-697

- Statut : association de loi de 1901, reconnue d'utilité publique.
- Responsabilités :
 - Anime le système de normalisation avec 22 Bureaux de Normalisation, les Pouvoirs Publics et un réseau de 20 000 experts
 - recense les besoins de normalisation
 - élabore des stratégies normatives
 - coordonne des programmes de normalisation
 - mobilise les partenaires.
 - Participe aux systèmes européen et international de normalisation.
 - Organise les enquêtes publiques.
 - Réalise l'homologation, la diffusion et la promotion des normes.

La normalisation... pour quels objectifs ?



AFNOR Normalisation

Rassembler les
communautés d'acteurs

et leur apporter l'aide et
le conseil méthodologique

leur permettant d'élaborer
les documents de référence dont
ils ont besoin

au niveau qu'ils souhaitent

● prestataires, consommateurs,
pouvoirs publics...

● management de projet, étude,
expertise, animation

● normes, codes de bonnes
pratiques, référentiels

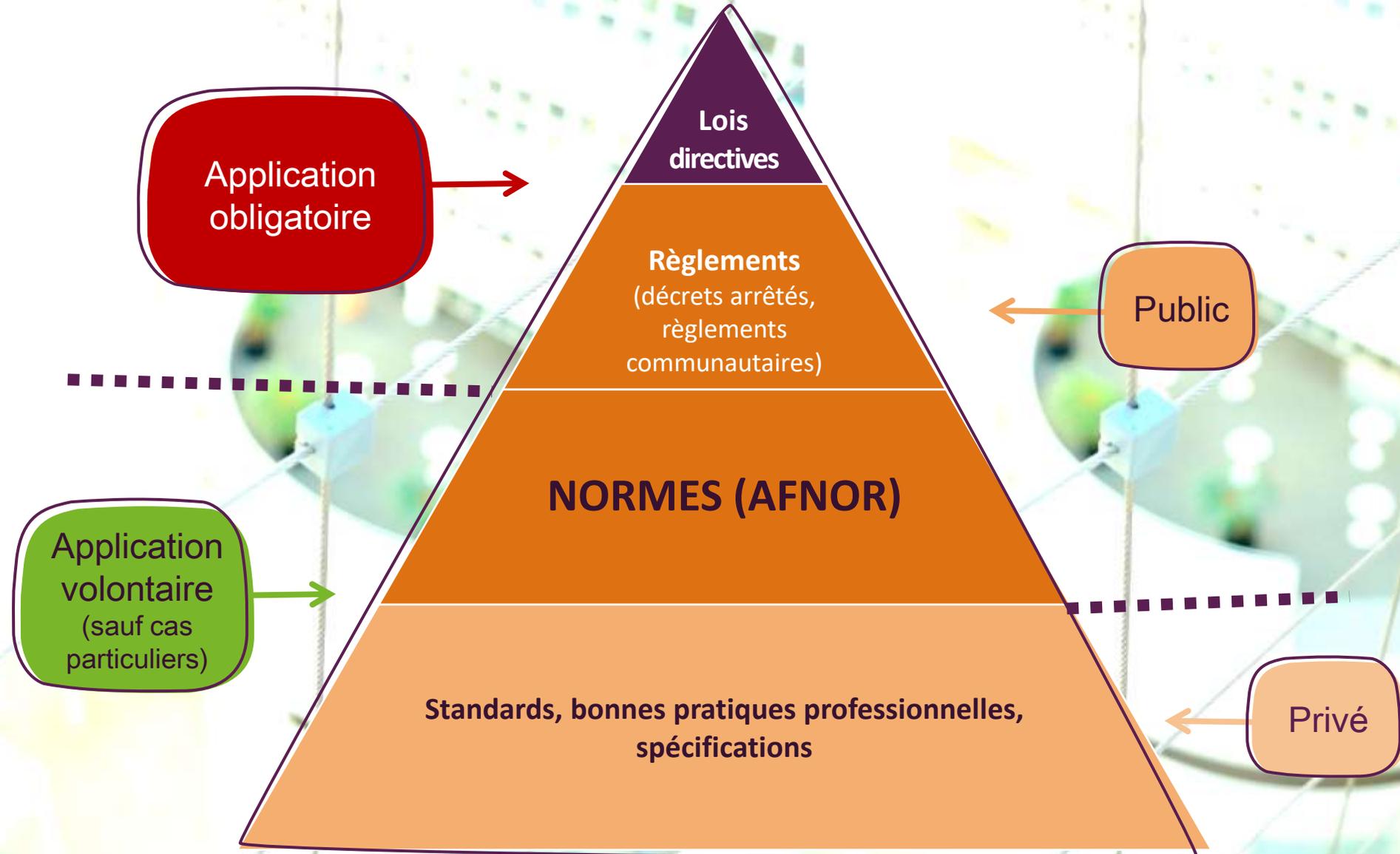
● national, européen ou
international

La normalisation : qui demande ?

En France, en Europe et au niveau International



Positionnement des normes



PRESENTATION

Enjeu de **santé publique**

Problématique **pluridimensionnelles**

Pollution atmosphérique avec des effets aigus et chroniques ubiquiste
Pollution caractérisée par des polluants et des sources multiples
Préoccupation des états de l'air extérieur vers l'intérieur intérieur

Etat fragmentaire des connaissances, milieu très **complexe**

Approche pluridisciplinaire « Santé-Environnement » en France via les **PNSE** (Plan National Santé Environnement)

Evolution depuis le 1^{er} plan en 2004 axée sur la pollution atmosphérique vers le 3^e plan (2015-2019) qui place **l'altération de la santé comme axe central du nouveau paradigme.**

Implications dans l'évaluation des polluants et la **constitution de valeurs guides** (ANSES, HCSP)

CONTEXTE ET ENJEUX

La normalisation pour répondre **aux attentes des pouvoirs publics et des populations**

Compréhension des **effets des polluants** (42 000 morts/an attribuables à l'excès de particules)

Développement de **données fiables** afin d'évaluer les effets des politiques mises en œuvre

Constitution de **modélisation**, de missions de **surveillance**

CONTEXTE ET ENJEUX

Développement de **méthodes d'essais normalisés**, d'instruments volontaires pour l'engagement de politiques préventives.

Action de normalisation comme **outil transversal** (spectre large de l'émission au management)

Instance européen en charge : **CEN/TC 264**

NORMALISATION INTERNATIONALE



Commission de normalisation ISO/TC 146

La France assure l'animation du Groupe de Travail 22 (GT) au sein de la sous-commission SC 3

COMMISSION ISO/TC 146

Sous commission SC 6 (Air intérieur)

Présidence et secrétariat assurés par le Japon et l'Allemagne

GT 3 : Détermination des Composés Organiques volatiles dans l'air intérieur

GT 4 : Amiante – fibres minérales

GT 10 : Contaminants microbiens

Le GT 10 a engagé en 2014 les travaux concernant l'élaboration de la norme suivante :
ISO 16000-36 Air intérieur Partie 36

Méthode d'essai pour le taux de réduction des bactéries en suspension par des purificateurs d'air en utilisant une chambre d'essai

GT 11 : Essais de performance pour la sorption

Des travaux de révision ont été engagés en 2016 concernant :

NF ISO 16000-23 (X43-404-23), datant de 2010, Air intérieur - Partie 23 : essai de performance pour l'évaluation de la réduction des concentrations en formaldéhyde par des matériaux de construction sorptifs

NF ISO 16000-24 (X43-404-24), datant de 2010, Air intérieur -- Partie 24: Essai de performance pour l'évaluation de la réduction des concentrations en composés organiques volatils (sauf formaldéhyde) par

COMMISSION ISO/TC 146

GT 13 : Groupe de travail joint avec l'ISO/TC 22 (véhicules) – Détermination des COV dans l'intérieur des véhicules

NF ISO 12219-6 (X43-408-6) Air intérieur des véhicules routiers -- Partie 6: Méthode pour la détermination des émissions de composés organiques semi-volatils des parties et matériaux intérieurs des véhicules - Méthode de la petite chambre

NF ISO 12219-7 (X43-408-7) Air intérieur des véhicules routiers -- Partie 7: Détermination des odeurs dans l'air intérieur des véhicules routiers et dans les chambres d'essai d'air des composants de finition par des mesurages olfactifs

Les deux projets suivants concernent également les travaux du GT 13 depuis 2014 :

NF ISO 12219-8 (X43-408-8) Air intérieur des véhicules routiers -- Partie 8: Manutention et emballage des matériaux et des composants pour les essais d'émissions

ISO 12219-9 Air intérieur des véhicules routiers -- Partie 9: Méthode pour la détermination des émissions de composés organiques semi-volatils des parties et matériaux intérieurs des véhicules -- Méthode 'large bag'

COMMISSION ISO/TC 146

GT 16 : Méthodes d'essai pour les détecteurs de COV

Ce groupe de travail a été dissous à l'issue de la réunion plénière à Burlington (Etats-Unis, septembre 2016).

GT 17 : Tests sensoriels dans l'air intérieur

Le GT 17 a engagé en 2016 les travaux de révision de la norme suivante : NF ISO 16000-28 (X43-404-28), datant de 2012, Air intérieur - Partie 28 : détermination des émissions d'odeurs des produits de construction au moyen de chambres d'essai

GT 18 : Retardateurs de flammes

GT 20 : Détermination des phtalates

GT 21 : Stratégies pour la mesure des bioaérosols

Depuis 2014, le GT 21 travaille à l'élaboration des projets de norme suivants :
ISO 16000-34 Air intérieur - Partie 35:: Stratégies pour la mesure des bioaérosols (fraction PM 2,5)
ISO 16000-37 Air intérieur - Partie 37: Stratégies pour la mesure des PM 2,5

GT 22 : Retardateurs de flammes bromés

COMMISSION ISO/TC 146

GT 23 : Détermination des amines

Le GT 23 a engagé en 2015 les travaux sur les projets de normes suivants:
ISO 16000-38 Air intérieur Partie 38 et parties 39: Détermination des amines dans l'air intérieur et la chambre d'essai

GT 24 : Système de management de la qualité de l'air intérieur

Le GT 24 créé en 2016, a initié les travaux sur le projet de norme suivant :
ISO 16000-40 Air intérieur -- Partie 40: Système de management de la qualité de l'air intérieur

La représentation française au sein du SC 6 est faible et a besoin de nouveaux experts pour suivre et participer aux différents travaux.

COMMISSION ISO/TC 146

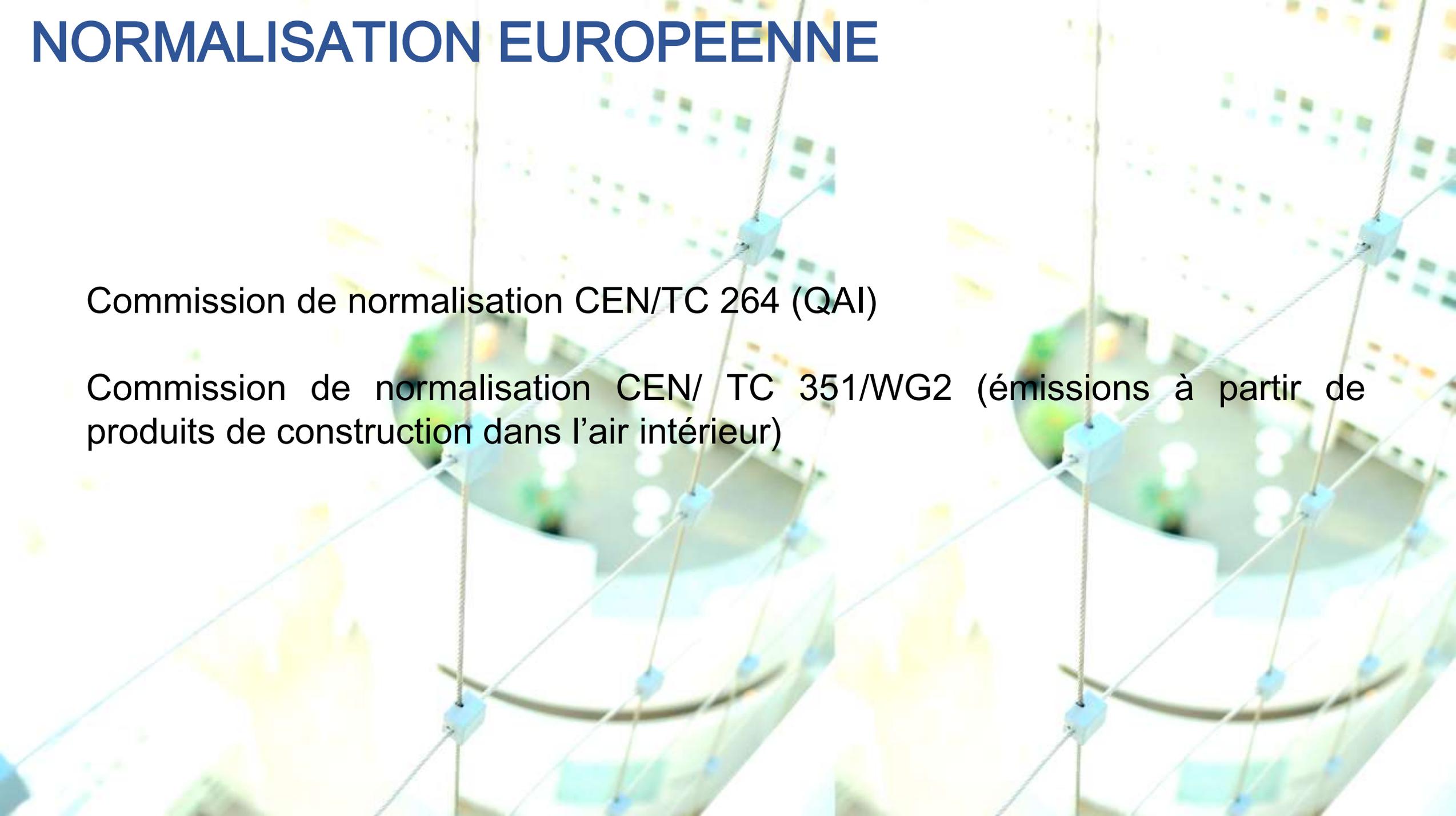
L'ISO/TC 146/SC 6 a en outre considéré l'intérêt de travailler sur les sujets suivants :

La mesure de l'air intérieur avec **PTR-MS** (avec très faible limite de détection)

Les normes sur la **mesure de CO** dans l'air intérieur

Les **effets de bord** pendant les essais d'émissions.

NORMALISATION EUROPEENNE



Commission de normalisation CEN/TC 264 (QAI)

Commission de normalisation CEN/ TC 351/WG2 (émissions à partir de produits de construction dans l'air intérieur)

COMMISSION CEN/TC 351/WG 2

Animation et secrétariat français (LCCP-AFNOR)

Travaux suivis par la CN X43I sur **11 groupes** (GT)

Norme **EN 16516** concernant les produits de construction sur l'évaluation de l'émission de substances dangereuses et la détermination des émissions dans l'air intérieur

Travaux sur les émissions dans l'air intérieur à partir de produits de construction

Emission d'ammoniac dans les produits d'isolation (**50% d'humidité relative** et **23°C**)

Mise en place d'une Task Force pour des tests d'émissions d'ammoniac (**90% d'humidité relative**)

NORMALISATION FRANÇAISE

Le groupe de travail spécifique à la QAI : X43I

Présidente de la commission française : Véronique Eudes (Laboratoire Central de la Préfecture de Police)

Commission de normalisation « miroir » des travaux du CEN/TC 264, du CEN/TC 351/WG2 (émissions à partir de produits de construction dans l'air intérieur), de l'ISO/TC 146.

COMMISSION X43I

Engagement de normalisation depuis **2015**

Révision de la **XP X43-105** et conversion en une norme NF sur le thème de l'audit de la qualité de l'air dans les locaux non industriels – **Moyens de transports en commun et gares**

Le GT est conduit par le groupe RATP.

Fusion des 3 normes expérimentales : XP X43-401, XP X43-403, XP X43-407 et conversion en une norme NF.

COMMISSION X43I

La **XP X 43-401** concerne les bâtiments à usage de **bureaux et locaux similaires**

la **XP X 43-403** concerne les bâtiments à usage d'habitation et locaux similaires

la **XP X 43-407** concerne les bâtiments à usage d'enseignement.

Les travaux ont débuté en **2015**.

Priorisation des choix (traitement des polluants par type, par type d'habitat)

Présentation d'une **phase d'enquête** *in situ*

Hors champs du réglementaire

COMMISSION X43I

Conversion de la **XP X43-405** sur l'audit de la qualité de l'air dans les piscines

appel à experts en cours

REMERCIEMENTS

Xuan-Hoa NGUYEN

Chef de projet

AFNOR Normalisation

Génie Industriel et
Environnement

Qualité de l'air – Qualité des sols

[+33 1 41 62 86 63](tel:+33141628663)